

Intitulé

Élu du Conseil de la Vie Sociale:
Pour une participation active.

Référence

FOR 303

Public ciblé

Tout élu d'un CVS en ESMS.

Intervenant:

Technicien de
l'intervention sociale de
l'ATL

Prérequis

Aucun

Lieu

- À Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Durée

- 01 Journée
- 07 Heures de formation

Prix Inter / par personne *

269€ / jour / personne

Prix Intra / hors frais annexes

1250€ / Hors frais annexes

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

Formation

ÉLU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE: POUR UNE PARTICIPATION ACTIVE

Objectifs opérationnels

- Comprendre le cadre légal du Conseil de la Vie Sociale: outil de participation, vecteur de bienveillance institutionnelle.
- Définir la fonction de représentant élu et de suppléant.
- Participer à la préparation et à l'animation d'une réunion CVS.

Objectifs pédagogiques

- Collaborer efficacement à la mise en œuvre de la préparation et de l'animation d'une réunion CVS.
- S'impliquer dans les modalités de suivi et de mise en œuvre des avis et propositions du CVS.
- Développer un savoir-faire et un savoir-être dans l'exercice de son mandat.

Contenu

- Le cadre légal du CVS dans les ESMS, la bienveillance.
- Les enjeux du CVS pour les personnes accueillies dans l'établissement et les personnes élues.
- La qualité du lien entre membres du CVS et usagers.
- Les modalités d'organisation du CVS.

Évaluation des résultats

ATL Formation met en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.
- Une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.